Ahl-Sunnat

Français

2010-04-10 14:07:02

qui etait barnabe ? Ahl-Sunnat

Ahl-Sunnat

SAVOIR EVITER LE POLYTHEISME

Craignez le polythéisme car c'est le seul péché qui non pardonné jette son auteur dans l'enfer et pour l'éternité

* Quiconque prononce la chahada en connaissant parfaitement son sens équivaut à un désaveu à l'association à Allah et à la foi des polythéistes

* L'hypocrisie est une forme de polythéisme et de petit polythéisme. Le Prophète (saw) a mis en garde sa communauté contre ce genre de chirk.

* Le petit polythéisme est commis lorsqu'un homme dit par exemple "ce qu'Allah et toi désirent" ou "s'il n'y avait pas eu Allah et toi..."

* Il est d'obligation à tout musulman de s'écarter du taghout. Par définition, le taghout est tout ce qui est adoré en dehors d'Allah (passions, idoles de cinéma, de musique, argent...)

* L'éloignement du musulman des polythéistes ne le rend pas clairvoyant même s'il ne commet pas de polythéisme.

* Prononcer la chahada sans connaissance n'est pas suffisant pour prouver la sincérité de l'Unicité. Les biens et l'argent de ces gens n'est pas préservé et ils peuvent être combattus. Pour exemple, nous citerons Abou Bakr As Siddiq (qu'Allah l'agrée) lorsqu'il combattit un clan qui avait donné témoignage mais qui cependant refusait de verser Zakat.

* Avoir en soi la crainte du ressentiment d'Allah Taâla et l'espoir de son pardon

* Bien comprendre l'importance des Attributs exclusifs à Allah Taâla. Les Attributs décrivent la perfection d'Allah Taâla et prouvent l'adoration que nous lui devons, car Allah Taâla est le seul à être adoré et le Seul digne d'adoration. Ceci est une branche importante de la compréhension de l'Unicité.

* L'ignorance ne constitue pas une excuse.

* Le Prophète (saw) refusa un jour d'intercéder pour ses Compagnons (raa) qui étaient venus le voir afin que le Prophète (saw) fasse une invocation contre un grand hypocrite. Le Prophète (saw) leur répondit en disant "Ne me demandez pas de vous secourir, demandez le secours à Allah". Alors qu'il en était capable, le Prophète (saw) agit ainsi afin de préserver et de protéger l'Unicité.

* Ne jamais consulter de devins ou voyants. Allah Taâla Seul détient les clé de l'inconnu et de l'Avenir. Tout homme qui agit de la sorte accepte le secours d'un autre qu'Allah Taâla, il y a polythéisme manifeste.

* L'astrologie est un genre de magie car elle consiste à prévoir le destin des Hommes par l'étude des influences supposées des astres (horoscopes...).

* Il est interdit de porter le fil, l'amulette et choses similaires si l'on croit tirer bénédiction ou protection de ces derniers (oeil, main de fatima...). Certains savants déconseillent même de porter les amulettes contenant des versets coraniques et cela pour deux raisons : la première est que cela peut donner lieu à une mode et la seconde est le risque de se trouver dans des endroits malsains (WC, autres...).

* Il faut glorifier le Seigneur lorsque l'on entend une parole qui fait du tort à l'essence même de la religion. Le Prophète (saw) agissait ainsi et disait "Gloire à Allah". (c'est à dire "Sobhana Allah").

* Il faut se méfier de son état avant sa conversion à l'Islam, car celui qui vient d'abandonner une erreur risque de garder dans son coeur les restes de cette erreur qui peut l'amener à commettre de graves péchés..

* Prendre garde lorsque l'on parle de ne pas commettre d'erreur grave, car cela peut amener à de mauvaises paroles telles que les insultes si bien que la religion peut être insultée et cela par votre faute.

* Il faut se méfier d'imiter les fêtes ou jours de fêtes (noël, carnaval..), car Allah a donné aux Musulmans les lieux et les dates de fêtes donc il ne faut pas dévier des enseignements divins.

* Quiconque associe dans une parole ou autre, doit tout de suite faire suivre son action par la Chahada.

* Le Prophète (saw) a dit : " Ne me louez pas comme les Chrétiens ont loué le Fils de Marie". Il est interdit de dépasser la mesure dans la glorification soit par la parole, soit par la conviction à savoir d'élever une créature au-dessus du degré désigné par Allah Taâla en lui donnant un degré digne d'Allah Taâla. Nous voyons de nos jours, que parmi les Musulmans, il en est qui vantent à excès le Prophète (saw) dans leur poèmes et écrits dépassant d'une part largement la mesure et

désobéissant d'autre part au Hadith cité.

D'autre part, tout musulman qui visite le tombeau du Prophète (saw) ne doit pas dépasser la mesure. Le Prophète (saw) a dit :"Ne transformez pas ma tombe en fête, ni vos maison en tombes. Priez sur moi car vos prières me parviennent là où que vous soyez, Allah a maudit les Juifs et les Chrétiens qui ont pris les tombes de leurs Prophètes en lieu de prière". ("Priez sur moi"...La prière signifie ici "Allahouma salli âla Mohamed wa âla ali Mohamed kama salayta âla Ibrahima..." et surtout de ne pas dire "O Prophète demande à Allah de me protéger de....").

L'interdiction de considérer les tombes comme des lieux de prières. Le hadith concernant ce sujet souligne avec force cette interdiction. Le Prophète (saw) interdit aux Musulmans de considérer sa tombe et d'autres tombes comme lieux de prière, car il craignait de devenir le sujet d'une idolâtrie. Il craignait que cela conduise le peuple au blasphème comme ce fut le cas pour beaucoup de nations.

* L'idole se rapporte à toute chose adorée en dehors d'Allah que ce soit une image, une tombe ou autre (passions). Ceux qui se réunissent dans une Mosquée est un acte d'adoration aussi le fait de se réunir aux tombes ou autres désignant amour et glorification sont association à Allah. L'idôlatrie est un mélange de vérité et d'erreur. La vérité réside dans l'enseignement de ces hommes vertueux et l'erreur est la mauvaise interprétation de cet enseignement qu'en ont tiré les "élèves" en élevant ces gens du savoir.

* Lorsque arrive le temps de la prière ne vous rendez pas exprès vers une Mosquée éloignée alors qu'il y en a une toute proche. Ceci se rapporte aux dire d'Omar (raa) qui vit de nombreuses personnes se rendre dans telle Mosquée car le Prophète (saw) y avait prié. On va dans tel lieu de prière pour y faire une prière et non pour y faire un acte ostentatoire ou d'imitation d'autrui. Je ne dis pas ici qu'il ne faut pas suivre le Prophète (saw) loin de moi cette idée , mais je dis qu'il ne faut pas vicier l'intention de ses actes en commettant par ignorance le culte de la personnalité.

* Maxime de sagesse "Que deviendrez vous si une tentation vous enveloppe au point que les vieillards s'y habituent et que les jeunes apprennent à s'y habituer. Les hommes la suivent et la prennent pour Sunna. Si on vient à la changer, on dira :La Sunna a été changée".

* Les dernières oeuvres de la vie sont les plus importantes car si Abou Taleb (Oncle du Prophète -saw-) avait prononcé la chahada, elle lui aurait été utile.

* Le Prophète (saw) a dit "Je crains pour ma Communauté les Imams égarés. c'est à dire qui ne se basent sur aucune science, qui égarent leur troupeau et apportent des innovations."

ES ANGES ET LES DEMONS

- Les Anges, introduction

- Caractéristiques des Anges

- Les rôles de certains Anges

- Iblis : ennemi public n°1

- Quelques Hadiths

- Le Recit De L'ange Qui Prit Diverses Apparences

LES ANGES

Les Anges appartiennent au monde de l'invisible que nos sens ne nous permettent pas de saisir. La création des anges est un acte grandiose et elle précède celle de l'Homme car Dieu a dit dans le verset 30 de la sourate Baqara :"« Lorsque Ton Seigneur confia aux Anges: "Je vais établir sur la terre un successeur...". Aucun texte connu ne précise quand furent crée les Anges.

Les anges se trouvent en grand nombre que seul Dieu peut délimiter. Le Prophète (saw) a dit ": « ... j'ai été amené à "Al-Bayt al-maamour" au septième ciel où, chaque jour, soixante dix mille anges arrivent en visite et repartent sans jamais y retourner puis un autre groupe vient après eux » (Rapporté par al-Boukhari).

Dieu les créa de lumière. Le Prophète (saw) en parla quand il dit :"Les Anges furent crées de lumière, les Génies (Jinns) d'un feu pur et Adam de la façon décrite" (cad. d'une argile extraite d'une boue malléable). Dieu les forgea pour qu'ils deviennent bons, aussi, ne connaissent ils point le mal, ne l'ordonnent pas et ne le commettent point. En outre, ils obéissent à Leur Seigneur et ne Lui désobéissent point. Ils Le glorifient jour et nuit, ne se lassent point de l'adorer ni s'enorgueillissent. Dieu dit :"...Ceux qui sont auprès de Ton Seigneur (les anges) proclament Sa gloire de nuit et de jour sans éprouver le moindre ennui"(s41/v38)

Les anges ne sont pas au même degré de rapprochement du Seigneur Tout Puissant. Certains de ces anges sont proches de Dieu conformément aux paroles divines suivantes : "Le Messie n'a pas trouvé indigne de lui d'être serviteur de Dieu ; non plus que les anges qui sont proches de Dieu" (verset 172/ 4).

Il y a également les Anges Chérubins comme il y en eut d'autres mais les meilleurs

sont : Jibril (Gabriel -as), Mikaïl (Mickael -as), Israfil (as), Malekal Mawta (l'Ange de la Mort -as).

RôLE DE CERTAINS ANGES

Les anges effectuent des oeuvres extrêmement nombreuses et diversifiées. Les oeuvres qu'on citera après sont mentionnées dans le Coran et la Sunna, et ce sont les fonctions que leur Seigneur leur assigna en guise de culte et d'obéissance à Son Egard.

* Jibril (Gabriel) (as) surnommé le Saint Esprit est "Rouh Al Amin" l'esprit Fidèle et Puissant dont sa fonction est Ambassadeur de Dieu et Intermédiaire que Dieu envoie à Ses Messagers auxquels Jibril (as) apportait la révélation. Vie du Prophète

* Mikaïl (Mickaël) (as) qui est chargé des pluies et de la végétation et la gère selon les ordres de Dieu. Il dispose d'aides qui exécutent les instructions qu'il reçoit de son Maître. Ils dirigent vent et nuages selon la volonté de Dieu.

* Israfil (Uriel) (as) qui a pour mission de souffler dans la trompe le Jour de la Résurrection. Selon Abou Saïd Al Khoudri, le Prophète (saw) a dit :"Comment puis je me délecter alors que l'Ange au Clairon (de l'apocalypse) a déjà bel et bien embouché son clairon et a déjà entendu l'autorisation de sonner ? Quand donc va t-il recevoir l'ordre de souffler pour qu'il souffle ? On dirait que cela fit une lourde impression sur les Compagnons du Messager de Dieu et c'est alors qu'il leur dit :"Dites : Dieu me suffit et quel bon protecteur" (rapporté par At Tirmidhi - hadith bon).

* Malekal Mawta (as) qui est chargé de séparer les âmes des corps, mais il ne travaille pas seul et est aidé par ses assistants qui sont de deux sortes. Les anges de miséricorde, les anges du supplice. Dieu dit :"Dis : l'Ange de la Mort qui a été chargé de vous, vous retirera votre âme puis vous serez retournés à votre Seigneur" (s32/v11)

* Harout et Marout Dieu a parlé d'eux dans le verset 102 de la sourate Baqara (2) : Ils suivirent ce que récitaient les démons sous le règne de Salomon. Salomon n'a point mécru mais ce sont les démons qui ont mécru. ils apprennent aux gens la sorcellerie ainsi que ce qui a été descendu sur les deux Anges Harout et Marout, à Babel. ils n'instruisent personne sans lui dire auparavant "Nous ne sommes qu'une tentation, ne deviens pas négateur...". Ce sont deux Anges possédant la capacité de faire de la magie qui furent envoyés à Babel pour éprouver les Hommes.

* Les porteurs du Trône sont au nombre de quatre et ils seront huit au jour du Jugement. Dieu dit :"Huit d'entre eux porteront le Trône de ton Seigneur" (verset 17/69). A ce sujet, il est rapporté par Abou Daoud, que le Prophète (saw) a dit

dans un hadith :"J'ai été autorisé à parler de l'un des anges qui portent le trône . La distance entre le lobe de son oreille et ses épaules équivaut à 700 ans de marche »

* Radwane (as) chargé de garder le Paradis

* Les anges du Paradis sont inombrables seul Dieu peut les dénombrer. Le Prophète (saw) a dit «Je vois ce que vous ne voyez pas et entend ce que vous n'entendez point. Le ciel gémit à juste raison, car il n'y a pas l'espace de quatre doigts où un ange ne se prosterne pour Dieu. Par Dieu, si vous saviez ce que je sais, vous ririez peu et pleuririez souvent, vous ne vous réjouiriez plus des rapports charnels et vous sortiriez dans les rues en priant Dieu » (rapporté par Tirmidhi)

* Les Anges gardiens du Feu sont au nombre de dix neuf anges et sont chargés de faire torturer les habitants de l'enfer, le Gardien en Chef s'appelle Malik (as).

* Les Anges scribes : ils sont chargés d'enregistrer les oeuvres des humains. A la droite de chacun des hommes se trouve un ange qui inscrit ses bonnes actions alors que l'ange installé à gauche inscrit les mauvaises.

* Les Anges protecteurs : ils sont chargés de protéger l'homme des djinns, du démon, des difformités et des maladies. Dieu dit :"Des anges sur l'ordre de Dieu, protègent l'homme de toutes parts" (s13/v11)

* L'Ange chargé des Nouveaux nés qui est chargé de recevoir les ordres de Dieu concernant le destin des nouveau nés. Le Messager d'Allah (saw) a dit : «La manière dont chacun de vous a été créé est la suivante : D'abord il consiste en une goutte de sperme pour une durée de quarante jours, puis il se transforme en un caillot de sang pendant une durée égale, puis il devient un morceau de chair pendant la même durée. Ensuite un ange est envoyé pour lui insuffler l'esprit, et qui en même temps est chargé d'écrire sa subsistance, la durée de sa vie, ses oeuvres et son destin, heureux ou malheureux...(Rapporté par Boukhari)

* L'Ange des montagnes qui est responsable des montagnes. A ce sujet, lorsque le Prophète (saw) fut lapidé à Taïf par les incroyants, l'Ange des Montagnes sur ordre de Dieu demanda au Prophète (saw) s'il désirait retourner cette ville. Le Prophète (saw) renvoya l'Ange en disant "Tout ce que j'espère est qu'Allah fera sortir d'eux une descendance qui adorera Allah sans lui associer personne » (Rapporté par Boukhari)

* Les Anges circulants : ils sont des anges qui se trouvent sur terre et rapportent au Prophète (saw) les saluts et les prières que lui envoie sa communauté. Il voyagent à travers le monde à la recherche d'assemblées du dhikr (mention du nom d'Allah). Dans un long hadith Qodsi, Dieu dit :"Dieu qu'il soit Exalté, a des

anges qui voyagent sur les grandes routes à la recherche de gens en dhikr. Quand ils trouvent des gens en train de mentionner Dieu Tout Majestueux, ils s'interpellent les uns les autres : venez à ce dont vous êtes affamés! Ensuite ils les enveloppent de leurs ailes qu'il déploient jusqu'au ciel le plus bas..." (rapporté par Bokhari).

* Les Anges des invocations : ils sont chargés de dire lorsque le serviteur prie sur son frère croyant durant son absence "Amin, et de toi de même".

* Mounkir et Nakir : Ils sont les deux Anges interrogateurs des Hommes dans leur tombes. En ce qui les concerne, ils revêtent une apparence terrible, ils se présentent comme deux anges noirs, rudes et aveugles qui déchirent la terre avec leurs dents, leur longue chevelure traine sur le sol, leur voix gronde comme le tonnerre, leurs yeux brillent comme l'éclair et leur souffle s'apparente au vent mugissant. Chacun d'eux tient à la main une barre de fer si énorme que toutes les créatures ensemble ne pourraient la soulever. Si l'un des anges frappait la plus grande montagne avec cette barre, il l'anéantirait. Quand l'âme du mort aperçoit ces deux Anges, elle tremble d'épouvante.

CARACTERISTIQUES DES ANGES

- Ils sont timides et très pudiques.

Le Prophète (saw) dans un hadith rapporté par Bokhari a dit :"Ne dois je pas avoir honte (pudeur) d'un homme (Il s'agissait de Othmane Ibn Affane) devant lequel les Anges ont honte ?"

- Ils sont préjudiciables

La preuve en est le hadith rapporté par Moslim dans lequel le Messager d'Dieu (saw) a dit :"Celui qui aura mangé de l'ail, des oignons et des poireaux ne doit pas s'approcher de la mosquée car tout ce qui nuit aux fils d'Adam nuit également aux Anges".

- Ils sont exempts des caractérisques humaines

Ils ne ressentent ni la faim, la maladie. ils ne boivent pas, ne dorment pas et ne sont jamais fatigués. Dieu dit "Ils célébrent Ses Louanges nuit et jour sans jamais s'arrêter". (s21/v20)

- Ils n'ont point de sexe

on ne peut pas dire d'eux qu'ils sont mâle ou femelle. Dieu dit :"Ils considèrent les Anges, serviteurs du Très Miséricordieux comme des femelles. Ont-ils été témoins de leur création ?"(s43/v19)

- Ils sont extrêmement craintif et obéissant vis à vis de leur Seigneur. Ils invoquent Dieu pour un tel mais peuvent également maudire un tel conformément au verset suivant : "Quant aux incrédules qui meurent dans leur incrédulité ; voilà ceux sur lesquels tombe la malédiction de Dieu, des anges et de tous les hommes..." (verset161-162/2).

- Ils possédent des ailes : Dieu dit :"« Louange à Dieu, Créateur des cieux et de la terre, qui a fait des Anges des messagers dotés de deux, trois ou quatre ailes. Il ajoute à la création ce qu' Il veut, car Allah est Omnipotent. » (s35/v1)

- Ils peuvent changer d'apparence : Ils peuvent prendre apparence humaine. Ceci s'est produit lors de la visite des Anges à Ibrahim. Lors de la visite sous la forme de séduisants jeunes hommes à Loth (as)... Nous avons également le fabuleux récit de l'Ange qui prit l'apparence d'un aveugle, d'un teigneux et d'un lépreux.

- Ils se déplacent à des vitesses faramineuses : La plus grande vitesse connue de l'homme aujourd'hui est celle de la lumière. Les anges peuvent aller plus vite. A peine l'auteur d'une question adressée au Prophète (saw) la terminait que Djibril en apportait la réponse venue d'Allah.

IBLIS : ENNEMI PUBLIC NUMERO 1

A l'origine, lorsque Dieu créa Adam, il demanda aux anges de se prosterner devant sa création, et tous s'exécutèrent excepté Iblis (Le Diable) qui refusa par orgueil, lui qui faisait partie des génies. Pour son refus d'obéissance, il fut maudit ainsi que sa progéniture. Iblis demanda une faveur à Dieu qui l'accepta "Donne moi un délai" dit Iblis, "tu es de ceux qui ont un délai" affirma Dieu ! Au lieu de faire preuve de reconnaissance, Iblis tint ce discours "Je les égarerais à coups sûr, je leur ferai des promesses, je leur ordonnerai et ils couperont les oreilles du bétail, je leur ordonnerai et ils dénatureront la création de Dieu (verset119/4). "Puisque tu m'as égaré, je me posterai sans faute par devant et par derrière, de leur droites et leur gauche et tu ne trouveras point reconnaissants la plupart d'entre eux" (verset 16-17/17).

Voici notre ennemi et voici quel est son but, nous égarer du chemin de Dieu, et plusieurs d'entre nous tombent parfois sous sa tentation. Iblis ne fait jamais le mal au nom du mal sinon personne le suivrait, mais il se pose toujours en bon réformateur alors qu'il mène ceux qui le suivent à leur perte éternelle. Toutes les portes pour égarer l'Homme lui sont bonnes. Iblis est astucieux, malin si nous regardons la façon qu'il employa pour tromper Adam (as). En effet, il s'est présenté à Adam (as) en l'influençant, en le tentant, et cela de la pire hypocrisie pour gagner sa confiance, puis il fit preuve d'insistance, de persévérance, d'obstination et de séduction pour mieux égarer le Père de l'Humanité (as) et le pousser à commettre le péché. Par cet exemple, nous voyons qu'Iblis (qu'il soit

maudit) est l'instigateur du mal, il a embelli l'arbre de toutes sortes d'artifices, se servant du mensonge pour masquer le vrai.

Toutes les portes qui mènent au mal, Iblis les connait. Il sait la nature de l'Homme. Il sait que l'Homme aime la facilité et qu'il est de nature faible. Donc, Iblis n'a de prise sur les gens qu'à travers les mauvais penchants de leur âme. Par conséquent, ceux qui s'en tiennent strictement à l'obéissance de Dieu sont à l'abri de ce Tentateur. Dieu a crée toute chose à la perfection, et Iblis cherche à corrompre l'Homme pour l'amener à corrompre la création de Dieu. L'homme doit reste homme, la femme doit rester femme, toute pollution de la nature, toute détérioration de son équilibre écologiques sont des actes inspirés par Iblis, le démon lapidable pour pousser l'Homme à fabriquer son propre enfer de ses mains. La situation actuelle de notre planète nous dispense de toute démonstration. le Diable n'est plus très loin de proclamer son empire !

"Le Diable ne cherche qu'à introduire parmi vous les germes de la discorde par la colère et la haine à travers le vin, le jeu et à vous détourner du rappel de Dieu et de la prière" (verset 91/5).

Fuyez le mal... Le mal est toute une machine. Il suffit de mettre le doigt dans l'un de ses engrenages pour que le corps y passe tout entier. Comme l'homme est toujours harcelé par sa conscience, il veut être en paix avec elle en interprétant à tort pour satisfaire ses propres passions. Il légalise le Jeu, l'Alcool, l'avortement, l'intérêt...

Iblis désire mener l'Homme à sa perte, en détruisant le foyer familial : noyau vital de toute société et ruiner l'esprit même de la morale. Notre époque le prouve, Nous ! Croyants ! sommes montrés du doigt en qualité d'inquisiteur, conservateur, et au comble, les dépravés de tous styles sont félicités et propulsés mêmes à des postes de chefs d'états !. Le Diable n'est plus très loin de proclamer son empire si ses sbires gouvernent les nations.

Iblis, qu'il soit maudit, est notre ennemi, il veut notre mort éternelle, nous séparer de notre femme, de notre famille, nous pousser à la débauche de tous genres et cela pour accroître les grossesses illégitimes et faire de nos générations futures, des générations mal dans leur peaux en quête de leur propre identité. Il veut également accroître les maladies sexuellement transmissibles (MST) tel que le SIDA, en fait, il désire détruire la notion de famille, de liens du sang. Il veut que nous soyons dépendants de ses drogues (alcools...), il désire que nos passions bestiales s'expriment au grand jour et que les grands principes moralisateurs soient enterrés et cela au nom du progrès ou de la science comme la "soi disante" libération de la femme. Oui, libération de la femme en faisant de son corps une source de profits, en exposant sa beauté au banc de la société (affiches, publicités, modes...) en faisant ainsi de sa personne une esclave pour des hommes

malades en quête d'immoralité. Oui, la femme symbole de pureté, pilier d'éducation de ses enfants, porteuse en son sein de l'humanité, Oui, la femme rabaissée dans des sociétés qui ont légalement violée son intimité en excluant sa chasteté.

Iblis désire nous asservir lui donnant ainsi la joie de sa supériorité sur l'Homme, le poussant à reconnaître ainsi dans son orgueil la bassesse de l'Homme et de ce fait à dénigrer avec sadisme la création de Dieu et enfin de conforter son choix originel lorsqu'il refusa de se prosterner.

Iblis promet la pauvreté, "Il ne fait que vous ordonner le mal et l'immoralité et de dire sur Dieu ce que vous ne savez pas" (verset 169/2). "Oh Humains ! la promesse de Dieu n'est nullement mensongère. Ne vous laissez pas séduire par la vie ici-bas et vous laissez point séduire au nom de la Clémence de Dieu par le Grand Séducteur. Satan est pour vous un ennemi évident, prenez le comme ennemi, il ne fait qu'appeler ses partisans pour qu'ils soient de ceux de la fournaise ardente (verset 5-6/35). Nul doute que la clémence de Dieu est infinie, mais ceux qui s'obstinent à nier et à bafouer la loi divine, Dieu alors a le chatiment sévère. C'est pour cela qu'Iblis joue sur la miséricorde divine pour tromper les Hommes sur la gravité de leurs actes.

"Iblis fut condamné par un arrêt pré-écrit à égarer celui qui se met sous sa protection et à guider vers les tourments de l'enfer (verset 4/22). Et malgré ce verset qui nous prévient des buts du Lapidable, il en est qui suive ce Démon ayant atteint le sommet de la corruption et de la violence. Aussi, écartez vous de cet ennemi qui vous guette à chaque faux pas pour mieux vous enfoncer dans l'ignorance de vos actes. "Tenez un langage doux, car le Diable plante les aiguillons de la haine entre eux, et il sera toujours pour l'Homme un ennemi évident"(verset 53/17).

Iblis a même conduit certains Musulmans dans l'erreur profonde en leur suggérant de mauvaises interprétations du Livre de Dieu. Ces gens par ignorance sont devenus les alliés de Satan, car ils accordent l'interdit et permettent le blâmable. "Ceux dont les efforts dans la vie ici-bas se perdirent dans l'errance alors qu'ils croyaient agir dans le bien (verset 104/18).

Et Dieu parlant à Iblis lui dit :"En vérité et c'est la vérité que Je dis, Je remplirais certainement l'enfer de ton espèce et de celle de ceux qui t'auront suivi tous ensemble" (verset85/39). Aussi veillons à nous conformer aux règles de Dieu pour ne pas tomber dans les mille sentiers de l'errance gardés par Iblis, sinon Dieu nous dira ceci "Ne vous ai je point ordonné O fils d'Adam de ne point adorer Satan ? Il est pour vous un ennemi évident, et de M'adorer ce qui est une voie bien droite, il a effectivement égaré plusieurs créatures d'entre vous, n'êtes vous donc point doués de raison ? Voici l'Enfer qui vous était promis, Soyez y rôtis pour votre

mécréance passée" (verset 60 à 64/36).

Quant à Iblis, il nous dira ceci "Dieu vous a fait une juste promesse et moi je vous ai fait une promesse que je n'ai pas tenue. Je n'avais absolument aucun pouvoir sur vous, si ce n'est que je vous ai appelé et que vous avez répondu à mon appel. Ne me faites donc aucun reproche et faites le vous à vous mêmes. Je ne suis nullement capable de vous sauver et vous êtes incapables de mes sauver ..."(verset 22/14) et voilà comment Iblis après avoir tenté l'Homme se défilera quand viendront les comptes.

MEFIEZ VOUS DE CET ENNEMI TAPI DANS L'OMBRE ET DEMANDEZ LA PROTECTION DE DIEU CONTRE LE DEMON LAPIDE.

QUELQUES HADITHS

Le Messager de Dieu (saw) a dit : Le diable s'immisce dans tout ce qui touche à l'homme si bien qu'il assiste à son repas".

Le Messager de Dieu (saw) a dit "Quand l'homme prononce le nom de Dieu (bismillahi) en entrant chez lui et au moment de se mettre à table, le diable dit à sa suite : Vous n'avez dans cette demeure aucune place pour passer la nuit et aucun repas du soir". S'il prononce le nom de dieu en entrant chez lui et ne le prononce pas avant de manger, le diable dit à ses compagnons : Vous avez trouvé votre diner mais vous n'avez pas de lieu où passer la nuit" et quand il ne prononce pas le nom d'Dieu en entrant chez lui, le diable dit : Vous avez trouvé le gîte et le couvert".

Le Messager de Dieu (saw) a dit : "Il n'est pas une seule personne qui n'ait en permanence un compagnon lié à elle, de la race des génies. On lui dit : même toi ! Oh Messager d'Dieu ! Il dit : Et moi aussi et avec cependant cette différence que Dieu m'a aidé contre lui, si bien qu'il s'est converti à l'Islam et qu'il ne m'inspire que le bien."

Le Prophète (saw) a dit : "Le soir à la tombée de la nuit, retenez vos enfants à la maison car c'est à cette heure que les armées du diable se répandent partout. Quand passe une heure après la tombée de la nuit, laissez les sortir. Fermez bien les portes en prononçant le nom de Dieu, ne serait ce qu'en mettant sur eux un bâton. Eteignez vos lampes".

LE RECIT DE L'ANGE QUI PRIT DIVERSES APPARENCES

Abou Hourayra (que Allah lui accorde Sa satisfaction) rapporte qu'il a entendu dire

le Prophète (bénédiction et salut d'Allah sur lui): "Dieu a voulu une fois éprouver trois des enfants d'Israel: un lépreux, un teigneux et un aveugle. Il leur envoya donc un Ange (sous l'apparence humaine) qui alla trouver le lépreux et lui dit: "Quelle est la chose que tu aimerais le plus avoir?" Il lui dit: "Un beau teint et une peau saine. Je voudrais ainsi me débarrasser de ce qui provoque le dégoût des autres". L'Ange lui passa la main sur le corps et voilà que partit son aspect repoussant et que lui fut donné un beau teint. Il lui demanda alors: "Quelle sorte de biens aimerais-tu le plus avoir?" Il dit: "Les chameaux" (ou les bovins le narrateur a un doute). Il lui donna aussitôt une chamelle à son dixième mois de grossesse et lui dit: "Puisse Dieu te la bénir!"

Puis il alla trouver le teigneux et lui demanda: "Qu'aimerais-tu le plus avoir?" Il dit: "Une belle chevelure afin de ne plus inspirer de dégoût". L'Ange lui passa la main sur la tête et, du coup, il ne resta plus teigneux et eut une belle chevelure. Il lui dit alors: "Quelle sorte de biens désirerais-tu le plus?" Il dit: "Le bovins". Il lui donna une vache pleine et lui dit: "Que Dieu te la bénisse!"

Il alla enfin trouver l'aveugle et lui demanda: "Quelle chose souhaiterais-tu le plus?" Il dit: "Qu'on me rende la vue afin que je puisse voir les autres". L'Ange lui passa la main sur les yeux et voilà qu'il vit de nouveau. Il lui dit: "Quelle sorte de biens aimerais-tu le plus avoir?" Il dit: "Les ovins", et il lui donna une brebis prolifique.Les deux premiers eurent un produit abondant et le troisième se vit naître plusieurs agneaux. Si bien que l'un d'eux eut bientôt une vallée pleine de chameaux, l'autre une vallée pleine de bovins et le dernier une vallée pleine d'ovins.

Puis l'Ange alla trouver le lépreux en prenant l'ancienne apparence du lépreux et lui dit: "Je suis un malheureux voyageur complètement coupé de ses ressources. Nul ne peut répondre à mes besoins si ce n'est Dieu et toi. Aussi je te demande, au nom de Celui qui t'a donné ce beau teint, cette peau saine et ces abondantes richesses, de me donner un seul chameau afin que je puisse poursuivre mon voyage". Il lui dit: "Je paie déjà assez d'impôts". Il dit: "Il me semble bien te connaître; est-ce que tu ne serais pas cet ancien lépreux repoussé par les autres et pauvre?" Il dit: "J'ai plutôt hérité ces richesses de mes nobles ancêtres". Il dit: "Si tu mens, que Dieu te ramène à ton premier état!"

Puis il alla trouver le teigneux en se présentant sous l'aspect qu'il avait avant sa guérison. Il lui demanda la même chose qu'à son compagnon et lui posa les mêmes questions. Il eut les mêmes réponses. Il lui dit: "Si tu mens que Dieu te ramène à ton premier état !"

Il alla enfin trouver le troisième sous l'apparence d'un pauvre aveugle et lui dit: "Je suis un homme misérable et un voyageur complètement coupé de ses ressources. Nul aujourd'hui ne peut répondre à mes besoins si ce n'est Dieu et toi. Aussi je te

demande, au nom de Celui qui t'a rendu la vue, de me donner un seul mouton pour me permettre de subvenir aux frais de mon voyage". Il lui dit: "J'étais effectivement aveugle et Dieu m'a rendu la vue. Prends ce que tu veux et laisse ce que tu veux. Par Dieu, je ne te demanderai jamais de me rendre quelque chose que tu auras prise au nom de Dieu glorifié et honoré". L'Ange lui dit alors: "Garde tes richesses car j'ai voulu seulement vous mettre à l'épreuve. Ainsi donc Dieu t'a accordé Sa satisfaction et a frappé de Sa colère tes deux compagnons". (Hadith authentique)

AU NOM DE DIEU CLEMENT ET TRES MISERICORDIEUX

Prends ton Dogme dans Le Coran et La Sunna

Par. Mohammed J. Zino. Traduit Par Sadio Cisse.

Aunom de Dieu clément et trés misericordieux :

Louange à Dieu, c'est lui dont nous implorons le sécours. Nous cherchons refuge auprés de lui contre la méchancheté de nous mêmes et contre nos mauvaises actions. Quiconqué est dirigé par Dieu; ne sera jamais égaré et quiconque est égaré par Dieu ne sera jamais dirigé. J' atteste que Dieu est unique' qu'il n'a point d'associé, et j'atteste que Mohammed est son esclave et son envoyé.

Voici les questions pertinentes posées sur le dogme auxquelles j' essaie de répondre, en me basant sur le Coran et la sunna pour que le lecteur soit sûr de l'authenticité des réponses; car le dogme est la base fondamentale du bonheur de l'homme dans ce bas monde et dans l'au delà.

Je prie Dieu que ce travail soit benéfique pour tous les musulmans.

Mohammed Ibn Jumél Zino.

DROIT DE DIEU SUR LA CREATURE

Q.- Pourquoi Dieu nous créa t-il?

R.- Dieu nous a crées pour l'adorer et ne lui point associer d' autre Dieu. Dieu dit: «Je n'ai créé les djinns et les hommes que pour qu'ils M'adorent.» (Le Saint Coran). Le prophète, paix et salut sur lui, dit: «Le droit de Dieu sur les créatures est qu'il soit adoré sans qu'elles lui associent quoi que ce soit.»

Q.- Quelle est la dévotion?

R.- La dévotion est un nom que comprend tout ce qui plait à Dieu; qu'il soit parole ou acte comme la priére et le sacrifice. Dieu dit: «Dis: ‹En vérité, ma Salat, mes actes de dévotion, ma vie et ma mort appartiennent à Allah, Seigneur de l'Univers...» (Le Saint Coran). Le prophète, paix et salut sur lui, dit: «Dieu dit:rien ne m' est plus agréable que de voir mon esclave s' approcher a moi par l'adoration que je lui ai ordonné de faire.»

Q.- Comment adorer Dieu?

R.- Nous devons l'adorer conformément à son ordre et à celui de son prophète. Deiu dit: «ش vous qui avez cru! Obéissez à Allah, obéissez au Messager, et ne rendez pas vaines vos oeuvres.» . Le prophète, paix et salut sur lui dit «Quiconque applique un acte outre que le nôtre est rejeté.» (Muslim.)

Q.- Adorons nous Dieu craintivement ou par convoitise?

R.- Oui, nous l'adorons ainsi, Dieu en décrivant les croyants dit: «... pour invoquer leur Seigneur, par crainte et espoir;». Le prophète paix et salut sur lui dit: «Je prie Dieu qu'il m'accorde le paradis, et je me refuge auprés de lui contre l'enfer.» (Abu Daoud.)

Q.- Quelle est l'excellence dans la dévotion?

R.- L'excellence c'est l'observation de Dieu pendant la priére. Dieu dit: «Qui te voit quand tu te lèves, et (voit) tes gestes parmi ceux qui se prosternent.» . Le prophète, paix et salut sur lui dit: «L'excellence pendant la priére est d' adorer Dieu comme si tu le voyais, sache qu'il te voit même si tu ne le vois pas.» (Muslim.)

LES DIFFERENTES PARTIES DE L'UNICITE

Q.- Pourquoi Dieu envoya t-il les prophètes?

R.- Dieu les a envoyés pour qu'ils invitent les hommes à 1' adorer, et pour les éloigner du polythéisime. Dieu dit: «Nous avons envoyé dans chaque communauté un Messager, [pour leur dire]: ‹Adorez Allah et écartez-vous du Tagut ('Satan.')›» . Le prophéte paix et salut sur lui dit: «Les prophètes sent des fréres leurs religions forment une seule religion.»

Q.- Quelle est l'Unicité du créateur?

R.- C' est son unicité dans ses actes:la création et le traitement de l'Univers. Dieu dit: «Louange à Allah, Seigneur de l'univers.» . Le prophète paix et salut sur lui dit: «Tu es le Maïtre des cieux et de la terre.» (Bukhari et Muslim.)

Q.- Quelle est l'Unicité de Dieu?

R.- C' est célébrer la dévotion exclusivement pour lui:la prière, le sacrifice et les voeux légaux. Dieu dit: «Et votre Divinité est une divinité unique. Pas de divinité à part lui, le Tout Miséricordieux, le Très Miséricordieux.» , le prophète paix et salut sur lui dit: «Que l'attestation de l'Unicité soit la prémiére chose à laquelle vous les invitez de croire.» (Bukhari et Muslim.) Dans la version d' Bukhari: «...jusqu, à ce qu'ils l'Unifient.»

Q.- Comment définir l'Unicité des attribute et des noms de Dieu?

R.- C' est prouver tous ses attribute cités dans le [Coran] ou dans les hadiths authentiques sans discussion ni explication, ni révocation; comme l'assise, la descente, la main et autres, prouver de façon convenable à sa grandeur. Dieu dit: «Il n'y a rien qui Lui ressemble; et c'est Lui l'Audient, le Clairvoyant.» . Le prophète paix et salut sur lui dit: «Dieu descend chaque nuit sur le ciel de notre planète.» (Muslim.) Il descend de façon convenable à sa granduer qui ne ressemble point à la descente de la créature.

Q.- O˚est Dieu?

R.- Il est sur le ciel assis sur le trône. Dieu dit: «Le Tout Miséricordieux S'est établi ‹Istawa› sur le Trne.». Le prophéte, paix et salut sur lui dit: «Dieu a écrit un livre ... assis sur le Trône.» (Bukhari et Muslim.)

Q.- Dieu est il présent?

R.- Oui, il est présent par son ouie, sa vue et par sa connaissance. Dieu dit: «Il dit: ‹Ne craignez rien. Je suis avec vous:J'entends et Je vois...» . Le prophète, paix et salut sur lui dit: «Vous applez le seigneur, qui vous entend et il est présent.» présent par sa connaissance. (Muslim.)

Q.- Quel intérêt ya til dans l'Unicité?

R.- L'Unicité nous protége contre le châtiment de l'audela, elle nous dirige vers le sentier droit au bas monde et repent nos pêchés. Dieu dit: «Ceux qui ont cru et n'ont point troublé la pureté de leur foi par quelqu'inéquité (association), ceux-là ont la sécurité; et ce sont eux les bien-guidés.» . Le prophète, paix et salut sur lui dit: «Le droit de l'Unificateur sur Dieu est la protection contre le châtiment.» (Bukhari et Muslim.)

CONDITIONS D'AGREMENT DE L'ACTE

Q.- Quelles sont les conditions d'agrèment de l'acte?

R.- Il y a trois conditions pour que l'acte soit agrée par Dieu:

Croire à un Dieu unique. Dieu dit: «Ceux qui croient et font de bonnes oeuvres auront pour résidence les Jardins du ‹Firdaws,› (Paradis),» . Le prophète paix et salut sur lui dit: «Dis:J'ai la foi en Dieu, puis soit droit.» (Muslim.)

Etre sincére lors de la celébration de la prière sans avoir pour but de se montrer ni d avoir une bonne réputation. Dieu dit: «Dis: ‹Il m'a été ordonné d'adorer Allah en Lui vouant exclusivement le culte,...» .

La conformité de l'acte à la «sunna.» Dieu dit: «Prenez ce que le Messager vous donne; et ce qu'il vous interdit, absentez-vous en;»

Le prophète que la paix et le salut soient sur lui dit: «Quiconque applique un acte sur lequel il n' y a pas notre comandement, il sera rejeté.» (Muslim.)

LE GRAND POLYTHEISME

Q.- Quel est le plus grand pêché?

R.- Le plus grand pèché est le polythéisme. Dieu dit: «Et lorsque Luqman dit à son fils tout en l'exhortant: ‹ش mon fils, ne donne pas d'associé à Allah, car l'association à [Allah] est vraiment une injustice énorme.›» Lorsqu'on demanda au prophète quel était le plus grand peché; il répondit, paix sur lui, «C'est attribuer à Dieu des associés.» (Bukhari et Muslim.)

Q.- Quelle est la plus grande polythéisie?

R.- Le plus grande ploythéisie est:célébrer l'adoration pour d'autres divinites que Dieu, formuler des demandes d' aide à quelqu' un d'autre que Dieu, ou demander sécours aux défunts et aux pérsonnes absentee. Dieu dit: «Adorez Allah et ne Lui donnez aucun associé.» . Le prophète, paix et salut sur lui dit: «Attribuer des associés à Dieu est le plus grand pêché.» (Bukhari.)

Q.- La polytheisie existe-t-il actuellement parmi les musulmans?

R.- Oui, Dieu dit: «Et la plupart d'entre eux ne croient en Allah, qu'en lui donnant des associés.» le prophète, paix et salut sur lui dit: «La résurrection ne viendra pas avant que les tribus de ma nation rejoignent les infideles et avant qu' ils n' advent les idoles.»

Q.- Quel est le jugement de ceux qui demandent le sécours des défunts, et des pér sonnes abentes?

R.- Demander sécours aux défunts et aux pérsonnes absentes est le plus grand

polythéisme Dieu dit: «Et n'invoque pas, en dehors d'Allah, ce qui ne peut te profiter ni te nuire. Et si tu le fais, tu sera alors du nombre des injustes.» . Le prophète paix et salut sur lui dit: «Tout polythéiste mort entre dans l'enfer.» (Bukhari.)

Q.- Invoquer Dieu est il considèré comme dévotion?

R.- Qui, l'appel à Dieu est une dévotion. Dieu dit: «Et votre Seigneur dit: ‹Appelez-Moi, Je vous répondrai. Ceux qui, par orgueil, se refusent à M'adorer entreront bientţ dans l'Enfer, humiliés.›». Le prophète, paix et salut sur lui dit: «Invoquer Dieu est une adoration.» (Ahmed.)

Q.- Les défunts entendent ils nos appels?

R.- Non, Dieu dit: «Tu ne peux faire entendre les morts...»

Dieu dit: «...alors que toi [Muhammad], tu ne peux faire entendre ceux qui sont dans les tombeaux.» .

LES DIFFERENTES PARTIES DU GRAND POLYTHEISME

Q.- Devons nous implorer le sécours des défunts et des personnel absentes?

R.- Nous ne devons pas implorer leur sécours. Dieu dit: «Et ceux qu'ils invoquent en dehors d'Allah ne créent rien, et ils sont eux-mêmes créés. Ils sont morts, et non pas vivants, et ils ne savent pas quand ils seront ressuscités.».

«(Et rappelez-vous) le moment où vous imploriez le secours de votre Seigneur et qu'Il vous exauça aussitţ...» .

Le prophète, paix et salut sur lui, dit «O vivant absolu! j'implore ta clémence.» (Tirmidhi.)

Q.- Devons nous implorer le secours à quelqu' un d'autre?

R.- Non, Dieu dit: «C'est Toi [Seul] que nous adorons, et c'est Toi [Seul] dont nous implorons secours.» Le prophète, paix et salut sur lui, dit: «Quand tu implores le secours, implores le à Dieu.» (Tirmidhi.)

Q.- Pouvons nous implorer le secours aux vivants?

R.- Qui, ce qui rentre dans leurs possiblités. Dieu dit: «Entraidez-vous dans l'accomplissement des bonnes oeuvres et de la piété.» . Le prophète, paix et salut sur lui dit: «Dieu ne cesse d'aider l'esclave tant que celui ci est en aide de son

frère.» (Muslim.)

Q.- Devons nous consacrer une prière à quelqu'un d'autre que Dieu?

R.- Non, on ne doit consacrer la prière qu' à Dieu. Dieu dit: «‹Seigneur, je T'ai voué en toute exclusivité ce qui est dans mon ventre. Accepte-le donc, de moi...›» . Le prophète paix et salut sur lui' dit: «Quiconque formule un voeu d' obéir à Dieu qu' il le fasse, et quiconque formule un voeu de désobéir à Dieu qu'il s'abstienne.» (Bukhari.)

Q.- Devon nous faire le sacrifice pour autre divinité que Dieu?

R.- Non, Dieu dit: «...accomplis la Salat pour ton Seigneur et sacrifie.» . Le prophète, paix et salut sur lui, dit: «La malédiction est sur celui qui immole pour d'autres divinites que Dieu.» (Muslim.)

Q.- Devons nous tourner autours des tombes pour les adorer?

R.- Non, nous ne devons tourner qu' autour de la [Kaaba.] Dieu dit: «...et qu'ils fassent les circuits autour de l'Antique Maison.» . Le prophète, paix et salut sur lui, dit: «Quiconque fait sept tours autours de la maison [Kaaba] et prie deux Rakaas est comme celui qui a affranchi un esclave.» (Ibn Maja.)

Q.- Quel est le jugement sur la magie?

R.- La magie est considèrée comme une infidélité. Dieu dit: «...mécréant mais bien les diables:ils enseignent aux gens la magie...» . Le prophète, paix et salut sur lui, dit: «ẟvitez les calomnies, les choses périlleuses:le polythéisme et la magie.» (Muslim.)

Q.- Devons nous croire les prédicateurs faiseurs des grigris?

R.- Non, nous ne devons pas les croire. Dieu dit: «Dis: ‹Nul de ceux qui sont dans les cieux et sur la terre ne connaît l'Inconnaissable, à part Allah.›» . Le prophète, paix et salut sur lui, dit: «Quiconque consulte ou croit un prédicateur nie la révélation.» (Ahmed.)

Q.- Quelqu'un d'autre que Dieu paurra t-il prédire?

R.- Personne d'autre ne peut prédire, sauf ce qui a été révèlé par Dieu sur les prophètes, Dieu dit: «[C'est Lui] qui connaît le mystère. Il ne dévoile Son mystère à personne,» . Le prophète, paix et salut sur lui, dit: «Dieu seul connait les choes cacheés.» (Tabraani.)

Q.- Devons nous porter des amulettes (grigris)?

R.- Nous ne les devons pas porter. Dieu dit: «Et si Allah fait qu'un malheur te touche, nul autre que Lui ne peut l'enlever,» . Le prophète, paix et salut sur lui, dit: «Les amulettes ne t'augmenteront que de fatigue et de faiblesse, abandonne les, car si tu meurs ainsi tu es le pérdant.» (Hakim.) Le prophète dit: «Quiconque porte des amulettes 'grigri' asocie d' autres divirités à Dieu.» (Ahmad.)

Q.- Quel est le jugement de ceux qui appliquent d'autres lois que celles de l'lslam?

R.- L'application des lois contraires à celles de l'lslam est un polythéisme. Dieu dit: «Et ceux qui ne jugent pas d'après ce qu'Allah a fait descendre, les voilà les mécréants.» . Le prophète, paix et salut sur lui, dit: «Les dirigeants qui ne jugent pas conformément à la révèlation et ne préfèrant pas celle ci, leur force sera utilisée contre eux mêmes.» (Ibn Maja.)

Q.- Comment répondons nous à la question posée par Satan: «qui a crée Deiu?»

R.- Quiconque est tenté par le cnseil nefaste de Satan, qu'il disc:je me refuge auprés de Dieu contre la tentation de Satan . Dieu dit: «Et si jamais le Diable t'incite (à agir autrement), alors cherche refuge auprès Allah; c'est Lui, vraiment l'Audient, l'Omniscient.». Le prophète, paix et salut sur lui, nous a enseigné comment nous défendre contre la machination de Satan, c'est dire: «Je crois en Dieu et à ses prophètes, Dieu est unique et absolu, il n'a point engendré et il n'a point été engendré et il n'a point à égal,» ceci chassera Satan.

(Ceux ci sont le résumé des hadiths authentiques cités par Bukhari, Muslim, Ahmed et Abu Daoud.)

Q.- Quel est le dégat du grand ploythéisme?

R.- Le grand ploythéisme entrâme l'éterninté dans l'enfer. Dieu dit: «Quiconque associe à Allah (d'autres divinités) Allah lui interdit le Paradis; et son refuge sera le Feu. Et pour les injustes, pas de secoureurs!». Le prophète, paix et salut sur lui, dit: «Quiconque meurt en associant à Dieu d'autres divinités entre dans l'enfer.» (Muslim.)

Q.- Les actes mèlés de polythéime seront ils acceptés?

R.- Tout acte mélé de polythéisme est rejeté. Dieu dit: «Mais s'ils avaient donné à Allah des associés, alors, tout ce qu'ils auraient fait eût certainement été vain.» . Le prophète, paix et salut sur lui, dit: «Dieu dit je suis au dessus de tout associé, quiconque accomplie un acte m'associant d'autres, je le lui laisse avec son associé.» (Muslim.)

LE PETIT POLYTHEISME

Q.- Quelle est la petite ploythéisie?

R.- Dieu dit: «Quiconque, donc, espère rencontrer son Seigneur, qu'il fasse de bonnes actions et qu'il n'associe dans son adoration aucun à son Seigneur.» . Le prophète, paix et salut sur lui, dit: «La chose la plus craintive pour vous est la petite ploytheisie.» (Ahmed.) La petite polythéisie, c est dire: «Grâce à Dieu et grâce à quelqu' un ou s'il plait à Dieu et au marabout.» Le prophète, paix et salut sur lui, dit: «Ne dites point:s'il plait à Dieu et à quelqu'un, mais dites plutôt.» S'il plait à Dieu, puis s'il plait à quelqu, un.» (Abu Daoud.)

Q.- Devons nous jurer sur autre que Dieu?

R.- Non, nous ne devons jurer que sur le nom de Dieu. Dieu dit: «Dis: ‹Mais si! Par mon Seigneur! Vous serez très certainement ressuscités;...» . Le prophète, paix et salut sur lui, dit: «Quiconque jure sur autre que Dieu; il lui associe une autre divinité.» (Ahmed.) Le prophète, paix et salut sur lui, dit: «quiconque jure, qu'il jure sur le nom de Dieu, ou qu, il se taise.»

SUPPLIER DIEU ET DEMANDER SON INTERCESSION Ahl-Sunnat SUPPLIER DIEU ET DEMANDER SON INTERCESSION

Q.- Par quel moyen devons nous aupplier Dieu et demander son intercession?

R.- Il y a deux façons de supplier Dieu dont l'une est permise et l'autre est interdite: Supplier Dieu par ses noms Sacrés, par ses descriptions et par les bonnes actions. Dieu dit: «C'est à Allah qu'appartiennent les noms les plus beaux. Invoquez- Le par ces noms.» . Dieu dit: «ش les croyants! Craignez Allah, cherchez le moyen de vous rapprocher de Lui.» . Cela veut dire rapprochez vous de Dieu par les bonnes actions. le prophète, paix et salut sur lui, dit: «Je te supplie par tous les noms qui t'appartiennent.» (Ahmed.)

Le prophète, paix et salut sur lui, dit: «□ un de ses compagnons, qui lui aurait demandé de le tenir compagnie dans le paradis:fads beaucoup de prosternations.» (Muslim.) Ceci veut dire fads beaucoup de prières. L'amour que nous gardons pour Dieu et son prophète, peut être considèré comme une supplication. C'est comme les croyants de la cave, lorsqu 'ils suppliaient Dieu par leurs bonnes actions.

C'est supplier Dieu par l'intermédiaire des defunts, cette façon de supplier est interdite. C' est comme font beaucoup de musulmans d'aujourd'hui, qui demandent des services aux défunts, ceci est considèré comme un grand polythéisme. Dieu dit: «Et n'invoque pas, en dehors d'Allah, ce qui ne peut te profiter ni te nuire. Et si tu le fais, tu sera alors du nombre des injustes.» .

Quant à supplier Dieu par la dignité du prophète, dire: «Je demande l'intercession de Dieu par la vertu du prophète,» ceci est une innovation, car les compagnons ne l'ont pas fait. Oumar que Dieu soit satisfait de lui a demandé l'intercession de Dieu par la dignité d'Abaas qui etait vivant au lieu du prophéte qui était décédé; supplier Dieu par l'intermédiaire d'un défunt est un polythéisme. et surtout quard on croit que Dieu a besoin d'un intermédiaire comme un être humain ou un roi, car ceci résulte la comparaison de Dieu à u n être humain.

(Je vous invite à consulter le livre de Al-Albani intitulé «les différentes parties de suplication.»)

Q.- Devons nous prier Dieu par l'intermédaire d' un être humain?

R.- Non, nous ne devons pas le prier par l'intérmémédiaire d' un être humain. Dieu dit: «Et quand Mes serviteurs t'interrogent sur Moi... alors Je suis tout proche:»le prophète, paix et salut sur lui, dit: «Vous invoquez Dieu qui entend, qui est proche et présent parmi vous.» (Muslim):présent par sa connaissance.

Q.- Devons nous prier les vivants?

R.- Ceci est permis, mais nous ne devons à en aucun cas prier les défunts? Dieu en s' adressant à son prophète lui dit: «...et implore le pardon pour ton péché, ainsi que pour les croyants et les croyantes.» . Un hadith authentique cité par Tirmidhi affirme qu' un aveugle demanda au prophète de prier pour lui afin que Dieu le guérisse.

Q.- Quelle est l'intercession du prophète?

R.- L'intercession du prophète, c' est la transmission de la révèlation, Dieu dit: «ش Messager, transmets ce qui t'a été descendu de la part de ton Seigneur.» . Le prophète, paix et salut sur lui, dit: «Dieu, sods le témoin ai je transmis la révèlation?»

Q.- A qui devons nous demander l'intercession du prophète?

R.- Nous la demandons à Dieu. Dieu dit: «Dis: ‹L'intercession toute entière appartient à Allah.›». Le prophète, paix et salut sur lui, a enseigné à un de ses compagnons de dire:Dieu intercéde le par mon intermédiaire. (Tirmedhi.)

Le prophète, paix et salut sur lui, dit: «J' ai grade mon intervention pour les défunts unificateurs de ma nation, pour les interceder au jour de la résurrection.» (Muslim.)

Q.- Devons nous demander l'intercession des vivants?

R.- Nous pouvons la leur demander pour les affaires concenant le teas monde; Dieu dit: «Quiconque intercède d'une bonne intercession, en aura une part; et quiconque intercède d'une mauvaise intercession portera une part de responsabilité.» . Le prophète, paix et salut sur lui, dit: «Intercedez et craignez Dieu.» (Abu Daoud.)

Q.- Devons nous combler le prophéte d'éloges?

R.- Nous ne le devons pas combler d'éloges. Dieu dit: «Dis: ‹Je suis en fait un être humain comme vous. Ils m'a été révélé que votre Dieu est un Dieu unique!›» . Le prophète, paix et salut sur lui, dit : «Ne, me comblez point d' éloges. comme les chritiens ont comblé Jesus christ d' éloges. je suis 1' esclave de Dieu.» (Bukhari.)

LA GUERRE SAINTE, LA LOYAUTE ET LE JUGEMENT

Q.- Quel est le jugement sur la guerre sainte?

R.- La guere sainte est un devoir qu'on doit accomplir avec des biens, des pérsonnes et avec la langue. Dieu dit: «Légers ou lourds, lancez-vous au combat, et luttez avec vos biens et vos personnes dans le sentier d'Allahs.» . Le prophète, paix et salut sur lui, dit: «Combattez les infidèles avec vos biens, vos pérsonnes et avec vos langues.» (Abu Daoud.)

Q.- Quelle est la loyauté?

R.- La loyauté veut dire:l'amour et le soutien. Dieu dit: «Les croyants et les croyantes sont alliés les uns des autres.». Le prophète, paix et salut sur lui, dit: «Les croyants sont comme des murs liés les uns contre les aures.» (Muslim.)

Q.- Devons nous considérer les infidéles comme des amis et Deur demander des soutiens?

R.- Dieu dit: «Et celui d'entre vous qui les prend pour alliés, devient un des leurs.» . Le prophète, paix et salut sur lui, dit: «La famille d' untel n'est pas mon (wali.)» (Abu daoud.)

Q.- Qui est le Wali ?

R.- Le Wali est un croyant pieux. Dieu dit: «En vérité, les bien-aimés d'Allah seront à l'abri de toute crainte, et ils ne seront point affligés. Ceux qui croient et qui craignent [Allah].» Le prophète, paix et salut sur lui, dit: «Seuls dieu et les croyants pieux sont mes Walis.» (Ahmed.)

Q.- Avec quoi devront-ils juger les musulmans?

R.- Les musulmans devront juger par le Coran et par les hadiths authentiques. Dieu dit: «Juge alors parmi eux d'après ce qu'Allah a fait descendre.» . Le prophète, paix et salut sur lui, dit: «Toi qui connait les choses cachées, tu juges entre tes esclaves.» (Muslim.)

APPLIQUER LE CORAN ET LES HADITHS

Q.- Pourquoi Dieu révélé t-il le Coran?

R.- Dieu a révélé le Coran pour l'appliquer. Dieu dit: «Suivez ce qui vous a été descendu venant de votre Seigneur.». Le prophète, paix et salut sur lui, dit: «Lisez le Coran, appliquer le et ne vous en nourrissezpas.» (Ahmed.)

Q.- Devons nous appliquer le Hadith authentique?

R.- Appliquer le hadith authentique est obligatiore. Dieu dit: «Prenez ce que le Messager vous donne; et ce qu'il vous interdit, absentez-vous en.» . Le prophète, paix et salut sur lui, dit: «Maintenez ma sunna et celle de mes compaynons.» (Ahmed.)

Q.- Devona nous, nous contenter du Coran s sans le hadith?

R.- Non, Dieu dit: «Et vers toi, Nous avons fait descendre le Coran, pour que tu exposes clairement aux gens ce qu'on a fait descendre pour eux et afin qu'ils réfléchissent.» . Le prophète dit: «On m' a donné le Coran avec 'un similaire.'»:la sunna (Abu daoud.)

Q.- Devons nous préférer d' autres paroles à celles de Dieu et son prophète, paix et salut sur lui?

R.- Non, nous ne devons préférer que les pas roles de Dieu et celles de son prophète. Dieu dit: «ش vous qui avez cru! Ne devancez pas Allah et Son messager.» . Le prophète, paix et salut sur lui, dit: «Il n'y a pas d'obéissance pour celui qui nous ordonne de désobéir Dieu.» (Tirmidhi.) Ibn Abaas que Dieu soit satisfait de lui dit: «J'ai peur que le ciel fasse tomber des piérres sur vous, je vous dis:'le prophète dit,' et vous me cites:'Abu baker et Omar ont dit'!»

Q.- Que devons nous faire lors de divergence d'opinions?

R.- En cas de divergence d'opinions, nous devons nous refèrer au Coran et à la sunna, Dieu dit: «Puis, si vous vous disputez en quoi que ce soit, renvoyez-là à Allah et au Messager, si vous croyez en Allah et au Jour dernier. Ce sera bien mieux et de meilleur interprétation (et aboutissement).» . Le prophète, paix et

salut sur lui, dit: «Maintenez ma sunna et celle de mes compagnons.» (Ahmed.)

Q.- Comment aimer Dieu et son prophète?

R.- On les aime en leur obéissant et en suivant leurs ordres. Dieu dit: «Dis: ‹Si vous aimez vraiment Allah, suivez-moi, Allah vous aimera alors et vous pardonnera vos péchés. Allah est Pardonneur et Miséricordieux.». Le prophète, paix et salut sur lui, dit: «Vous ne croyez point jusqu' à ce que je sois pour vous, le plus aimé que vos parents, vos enfants et que tout le monde.»

Q.- Devons nous abandonner l'acte et nous baser que sur le destin?

R.- Non, nous ne devons pas abandonner l'acte Dieu dit: «Celui qui donne et craint (Allah,) et déclare véridique la plus belle récompense Nous lui faciliterons la voie au plus grand bonheur.». Le prophète, paix et salut sur lui, dit: «Faites des actes, car toute subsistence est recueillie selon l'acte qui lui est préscrit.» (Bukhari et Muslim.)

LA SUNNA ET L'INNOVATION

Q.- I1 y a t-il dans la religion une bonne innovation?

R.- Non, il n' y a pas de bonne innovation dans la religion, Dieu dit: «Aujourd'hui, J'ai parachevé pour vous votre religion, et accompli sur vous Mon bienfait. Et J'agrée l'Islam comme religion pour vous.» . Le prophéte, paix et salut sur lui, dit: «Toute innovation conduit à la perdition et toute perdition conduit à l'enfer.» (Ahmed et autres.)

Q.- Religieusement, quelle est l'innovation?

R.- L'innovation est tout ce qu'on ajoute ou qu' on deminue de la religion. Dieu dit: «Ou bien auraient-ils des associés [à Allah] qui auraient établi pour eux des lois religieuses qu'Allah n'a jamais permises?» . Le prophète, paix et salut sur lui, dit: «Quiconque ajoute à cette affaire [religion] est rejete.»

Q.- Il y a t il une bonne innovation dans 1'1slam?

R.- Oui, le prophète, paix et salut sur lui, dit: «Quiconque ajoute une bonne innovation à l'Islam en recueillera le furit et tout successeur qui l'applique aura sa part.» (Bukhari.)

Q.- Quand est ce que vaincront les musulmans?

R.- Le musulmans ne vaincront que lorsqut ils appliquent le livre de Dieu et la sunna de son prophète salut et paix sur lui, unifient Dieu, s'abstiennent du

polythéisme de tous se aspects et lorsqu'ils unifient leur force contre leurs ennemis. Dieu dit: «ش vous qui croyez! si vous faites triompher (la cause d') Allah, Il vous fera triompher et raffermira vos pas.» . Dieu dit: «Allah a promis à ceux d'entre vous qui ont cru et fait les bonnes oeuvres qu'Il leur donnerait la succession sur terre comme Il l'a donnée à ceux qui les ont précédés. Il donnerait force et suprématie à leur religion qu'il a agréée pour eux. Il leur changerait leur ancienne peur en sécurité. Ils M'adorent et ne M'associent rien,» .

LA PRIERE EXAUCEE Le prophète, paix et salut sur lui, dit:

«Aucune pérsonne n'atteinte d' un mal et ayant lu cette prierè sans que Dieu ne change son souci en bonheur voici la priere:'Dieu je suis ton esclave, fils de tes esclaves vivant sous ta justice; et ta volonté, je te prie par tous les noms qui t' appartiennent, enregistrés, dans ton livre ou révélés à un de tes esclaves, et je te prie par ceux qui n'ont pas été révèlés à personne de faire le Coran printemps de mon coeur, lumière de ma poitrine et enlevement de mon souci.» (Ahmed.) Revival of Islamic Heritage Society.

QUESTIONS SUR LA NOURRITURE

(Réponses d'après les avis des quatre écoles juridiques musulmanes.)

Question : La présure est-elle permise ou à éviter?

Réponse : Pour ce qui est de la présure, la première chose à rappeler est la nature et le rôle de cet élément. La présure est défini comme étant une enzyme du suc gastrique, sécrétée par l’estomac des jeunes mammifères, qui a pour fonction de coaguler de lait afin d’en faciliter la digestion. Dans le domaine de l’alimentation, on l’emploie (après l’avoir extraite de l’animal, bien sûr) pour faire cailler le lait lors de la préparation des fromages. D’où la question qui est soulevée pour nous musulmans : Avons-nous le droit de consommer des fromages préparés avec de la présure. Voici les opinions des différentes écoles juridiques sur ce point :

* Si la présure provient d’un animal " Halâl " (propre à la consommation pour le musulman, comme les animaux de l’espèce caprine ou de l’espèce bovine par exemple), égorgé selon le rite islamique, il y a unanimité des savants musulmans sur son caractère licite et pur.

* Si elle provient d’un animal " Halâl " qui n’a pas été égorgé selon le rite islamique ou qui est mort naturellement, dans ce cas :

o Selon les écoles Châféite et Mâlékite, il n’est pas permis de la consommer. Elle est considérée comme étant impure, car provenant d’un cadavre, et il n’est donc par permis non plus de consommer un produit (fromage..) qui en contient.

o Selon l’école Hanafite, même dans ce cas, il est permis de la consommer et elle est considérée comme étant pure. Les savants de l’école hanafite avancent deux arguments pour appuyer cette opinion :

+ Tout d’abord, la mort de l’animal n’affecte pas l’enzyme contenu dans le suc gastrique. L’impureté du cadavre ne touche donc pas la présure elle même.

+ Les animaux égorgés par les zoroastriens n’ont jamais été considérés comme étant licites pour les musulmans. Pourtant, il est rapporté dans les Traditions que les Compagnons (radhia allâhou anhoum) consommaient du fromage qui leur était offert par ces gens.

+ Cet avis est aussi celui que semble approuver Cheikh Ibné Taymiyyah r.a. dans " al Fatâwa " (Volume 21 / Page 102).

o L’école hambalite présente pour sa part deux opinions sur cette Question :l’une est semblable à celle des école châféites et mâlékite, tandis que l’autre est identique à celle de l’école hanafite.

Question: Est-ce que la viande des gens du livres (chrétiens et juifs) est permise à manger, en sachant que, d'après mes connaissances limitées, ils ne sont pas les vrais gens des livres comme ceux mentionnés par Allah (certains de leurs dogmes, comme celui de la Trinité par exemple, sont en contradiction avec l'Unicité d'Allah)?

Réponse: Il y a Idjma’ (consensus) de la Oummah sur le fait qu’il est autorisé aux musulmans de consommer de la viande égorgée par les " Gens du Livre ". Cette autorisation est citée de façon explicite dans le Qour'aane (Sourate 5 / Verset 5) :

"Vous sont permises, aujourd'hui, les bonnes nourritures. Vous est permise la nourriture des gens du Livre, et votre propre nourriture leur est permise. (Vous sont permises) les femmes vertueuses d'entre les croyantes, et les femmes vertueuses d'entre les gens qui ont reçu le Livre avant vous, si vous leur donnez leur mahr, avec contrat de mariage, non en débauchés ni en preneurs d'amantes. Et quiconque abjure la foi, alors vaine devient son action, et il sera dans l'au-delà, du nombre des perdants ".

Pour ce qui est maintenant de savoir si les chrétiens et les juifs de nous jours peuvent encore être considérés comme des " Gens du Livre ", en sachant que certaines de leurs croyances sont en totale incompatibilité avec l’Unicité de Dieu, les savants nous apprennent qu’une étude superficielle du Qour'aane suffit pour arriver à la conclusion que l’appellation de "Gens du Livre" peut être accordée à n’importe quel juif ou chrétien, à partir du moment où il croit en Dieu, en un Livre Sacré et prétend suivre ce Livre, même si en réalité il se trouve dans le plus grand égarement. En effet, les croyances des " Gens du Livre " qui sont en contradiction

avec l’Unicité de Dieu (comme le dogme de la Trinité…) ne sont pas récentes, de même que les modifications effectuées dans les Livres Révélés. Le Qour'aane, lors de sa Révélation, rappelait justement cela :

" Certes sont mécréants ceux qui disent : "Allah, c'est le Messie, fils de Marie ! " - Dis : "Qui donc détient quelque chose d'Allah (pour L'empêcher), s'Il voulait faire périr le Messie, fils de Marie, ainsi que sa mère et tous ceux qui sont sur la terre ? ... A Allah seul appartient la royauté des cieux et de la terre et de ce qui se trouve entre les deux". Il crée ce qu'Il veut. Et Allah est Omnipotent. " (Verset 17 / Sourate 5)

"... ils détournent les paroles de leur sens et oublient une partie de ce qui leur a été rappelé. Tu ne cesseras de découvrir leur trahison, sauf d'un petit nombre d'entre eux. Pardonne-leur donc et oublie [leurs fautes]. Car Allah aime, certes, les bienfaisants. " (Verset 13 / Sourate 5)

" Malheur, donc, à ceux qui de leurs propres mains composent un livre puis le présentent comme venant d'Allah pour en tirer un vil profit ! - Malheur à eux, donc , à cause de ce que leurs mains ont écrit, et malheur à eux à cause de ce qu'ils en profitent ! " (Verset 79 / Sourate 2)

Et dépit de tout ceci, c’est le Qour'aane lui même qui les a donné ce qualificatif de " Gens du Livre " et a rendu licite la viande qu’ils égorgent. Ce qui montre bien que tant que ces gens n’abandonnent pas complètement leur religion pour devenir des athées , ils sont encore considérés comme des "Ahloul Kitâb ". Cependant, la viande des " Ahloul Kitâb " n’est licite au musulman que sous certaines conditions: 1- Celui qui égorge l’animal doit avoir la foi en Dieu, en un Livre Révélé, en la Prophétie etc… Celui qui se dit chrétien ou juif, mais ne croit ni en Dieu, ni en un Livre Sacré, ni ne croit réellement en la religion qu’il prétend suivre, est en réalité un athée, et l’animal qu’il égorge ne sera donc pas permis au musulman. Il est à noter que c’est le cas de beaucoup de personnes actuellement, qui ne sont plus chrétiens ou juifs que de nom, et qui au fond ne croient plus en rien, et se moquent totalement de toute appartenance religieuse. 2- L’animal égorgé doit être licite pour nous à l’origine. (Ex : poulet, bœuf etc… La consommation du porc ne sera ainsi en aucun cas permise).

3- Selon les écoles mâlékites, châféites et selon une opinion de l’école hambalite, si l’animal a été égorgé dans un but religieux, on ne pourra pas non plus le consommer.

4- Il faut absolument que l’animal ait été égorgé au nom de Dieu. Si le nom d’un autre que Dieu ou aucun nom n’a été pris, dans ce cas, il ne sera pas permis de consommer cet animal, qui sera considéré comme un cadavre.

5- Il est aussi nécessaire que l'animal ait été égorgé en suivant les règles dictées par Dieu; c'est à dire que pour être considéré licite, il faudra qu'au moins trois veines aient été coupées lors de l'égorgement. (Ces deux dernières règles ont été explicitement mentionnées par Moufti Taqi Ousmâni)

Si un animal a été égorgé et que toutes ces conditions ont été respectées, il sera permis au musulman de le consommer.

Question : J'aimerai savoir si le vinaigre d'alcool est illicite.

Réponse:

* Si le vin ou l'alcool s'est transformé lui-même en vinaigre, sans aucune manipulation, dans ce cas , il y a unanimité des savants musulmans sur son caractère licite.

* Si le vinaigre a été produit à partir du vin ou de l'alcool à la suite d'une manipulation (par distillation ou par ajout d'un produit etc...) , comme c'est le cas, je pense, pour le vinaigre qui est commercialisé actuellement, dans ce cas il y a des divergences entre les écoles juridiques musulmanes :

* Selon l'école hanafite, il est permis de consommer ce genre de vinaigre. Les savants hanafites basent leur avis sur la règle de jurisprudence islamique qui dit qu'à partir du moment où une chose change de nature, son statut d'origine change aussi. Le meilleur exemple de l'application de cette règle est celui du jus de raisin, qui est tout à fait licite en Islam. Mais à partir du moment où elle a fermenté pour devenir du vin, elle a changé de nature ; son statut change aussi : le vin est ainsi une boisson illicite est impure. Il est en de même pour le vinaigre : Bien qu'à l'origine le vin et l'alcool sont tous deux strictement interdits en Islam, mais lors du processus de transformation en vinaigre, ils changent de nature. C'est pourquoi, le statut juridique du nouveau produit (le vinaigre) sera aussi différent de celui d'origine (le vin ou l'alcool). (Réf. " Hidâya " Volume 4 / Page 422). Cela est confirmé par un certain nombre de Hadices :

* Djâbir (radhia allâhou anhou) rapporte que le Prophète Mouhammad (sallallâhou alayhi wa sallam) a dit : " Parmi vos vinaigres, le meilleur est le vinaigre fait avec le vin. " (Bayhaqi)

* Il est aussi rapporté que le Prophète Mouhammad (sallallâhou alayhi wa sallam) a dit : " Quel bon condiment qu'est le " khall " (vinaigre de vin). " (Michkâtoul Masâbih).

* Selon les écoles châféite et hambalite, il n'est pas permis d'utiliser ce vinaigre, qui est considéré comme étant impur.

* L’école mâlékite présente trois opinions sur ce point :

1) Il n’est pas permis de le consommer.

2) Il est déconseillé de le consommer. (" Makrouh ")

3) Si le vinaigre a été élaboré à partir d’un vin ou d’un alcool qui avait été produit spécialement dans le but d’être consommé, dans ce cas il ne sera pas permis de le consommer.

(Source : Al fiqhoul islâmiy / Volume 3)Nouveau !

Question: Est-ce que les émusilfiants de type E 471- E 472 sont autorisés ? D'après le Cheikh Al Qaradâwi cela est permis car la transformation chimique neutralise leur aspect "Haram" (illicite). Je respecte notre grand savant mais j'aimerai comprendre.

Réponse:En préambule, il serait bien de rappeler une règle fondamentale de la jurisprudence islamique: "A partir du moment où la nature d'une chose change, son statut juridique change aussi." Quand on applique cette règle aux aliments, il en résulte que si un produit contient des éléments qui étaient à l'origine dérivés de matières illicites ("Harâm"), mais que par la suite, lors du processus de préparation du produit, la nature de ces éléments a changé (c'est à dire qu'il y a eu une transformation au niveau moléculaire) et la matière illicite a disparu, dans ce cas, il sera permis de le consommer. En ce qui concerne les émulsifiants de type E471 ou E472, les oulémas de l'Ile de la Réunion (où je réside) n'ayant pas encore eu jusqu'à maintenant suffisamment d'informations sur la composition chimique de ces ingrédients, ils les considèrent donc comme étant "douteux" ("Machkoûk", "Mouchtabih"). Cependant, si le Dr Qaradawi a, en sa possession, des informations qui lui permet d'affirmer que ces éléments ont subi une modification chimique (changeant leur nature), dans ce cas, vous pouvez tout à fait vous fier à ses conclusions.

LE ROLE DU PROPHETE MOHAMMED

La seule mission du Prophète Mohammed fut d'apporter le Coran, sans rien en omettre et sans rien y ajouter [3:20], [5:48, 50, 92, 99], [6:19], [13:40], [13:40], [16:35, 82], [24:54], [29:18], [42:48], [64:112].

Révéler le Coran était une tâche si importante et noble que le Prophète n'avait pas le temps de se consacrer à autre chose. De plus, Dieu lui a formellement interdit de prononcer d'autres enseignements religieux que le Coran [69:38 - 47]. Il lui a aussi interdit d'essayer d'expliquer le Coran [75:15 - 19] - c'est à Dieu de l'expliquer [55:1 - 2] et le Coran est la meilleure Hadith [39:23] & [45:6].

Ces faits Coraniques sont illustrés historiquement par le fait que les paroles et les actions attribuées au Prophète (les Hadiths et la Sounnah) sont apparues deux siècles après sa mort. Le Coran a annoncé l'invention des Hadiths et de la Sounnah par les ennemies du Prophète [6:112 - 115]. Le Coran nous apprend que c'est Dieu qui a permit que les Hadiths et la Sounnah soient inventées pour distinguer ceux qui croient vraiment et ceux qui prétendent être croyants juste pour la forme. Ceux qui sont attirés par les Hadiths et la Sounnah sont indiscutablement de faux croyants selon le Coran [6:113]. Ironiquement, les livres de Hadiths rapportent que le Prophète avait ordonné de ne rien écrire d'autre que le Coran venant de lui. Vous pouvez voir ci-dessous deux Hadiths tirées des livres les plus fiables des conteurs de Hadiths, Sahih Moslem et Is-haah Ahmed Ibn Handal :

Le Prophète a dit : "La seule chose que vous devez écrire venant de moi est le Coran." (Ahmed,

Vol. 1, Page 171, et Sahih Muslim."

Cette Hadith dit que le prophète a maintenu sa position anti-Hadith jusqu'à sa mort. (Ahmed, Vol.

1, Page 192)

LES HADITHS ET LA SOUNNAH SONT DES INVENTIONS DU DIABLE

Quelle Hadith en dehors de celle de Dieu et de ce qu'Il a révélé suivent ils ?" [45:6]

"Ce (le Coran) n'est point une Hadith fabriquée; ... C'est un exposé détaillé de toute chose. [12:111]

"Et, parmi les hommes, il en est qui suivent de plaisantes Hadiths pour égarer hors du chemin de Dieu. [31:6]

"La seule Sounnah à suivre est la Sounnah de Dieu. [17:77], [33:62], [48:23], [6:114].

Le Coran nous apprend que certains ennemies du prophète, "des diables d'entre les hommes et les jinns" fabriqueront des mensonges qu'ils attribueront au Prophète [6:112] & [25:31]. C'est exactement ce qui est arrivé après la mort du Prophète Mohammed; des Hadiths (des propos) et la Sounnah (des actions) furent inventées et attribuées au Prophète. Les Hadiths et la Sounnah sont des inventions du Diable car :

1. elles remettent en cause les affirmations de Dieu selon lesquelles le Coran est complet, parfait, entièrement détaillé et qu'il est la seule source de loi religieuse possible [6:19, 38, 114] & [45:6-7],

2. elles commettent un blasphème envers le Prophète et font de lui un tyran vicieux qui ne suivait pas le Coran et

3. elles posent de faux principes basés sur la superstition, l'ignorance et sur des traditions absurdes et indéfendable. Dieu a interdit, en des termes très dures, au Prophète Mohammed d'enseigner des principes religieux autres que ceux du Coran. [69:38-48].

Certains Musulmans trouvent un compromis : "Si une Hadith est en accord avec le Coran, nous l'accepterons. Sinon, nous la rejèterons !" Une telle hypothèse montre bien que ces personnes ne croient pas aux affirmations divines selon lesquelles le Coran est "complet, parfait et totalement détaillé." Dès qu'ils cherchent une source religieuse autre que le Coran, ils tombent dans le piège de Satan quelque soit l'apparente "justesse" de cette source voir [63:1].Car ils ont rejeté la parole de Dieu et mit un autre dieu à côté de Dieu [18:57].

Le miracle mathématique du Coran fournit des preuves mathématiques que le Coran doit être la seule source d'enseignements religieux. Voici deux exemples :

1. "Nous n'avons rien omis de mettre dans ce livre" se trouve dans le verset 38 (19x2) et contient 19 lettres arabes [6:38].

2. "Il a envoyé ce livre complètement détaillé," se trouve dans le verset 114 (19x6) et contient 19 lettres arabes [6:114].

Reportez vous aux documents sur le miracle mathématique du Coran pour comprendre en quoi cela constitue une preuve. Mais gardez à l'esprit que la PRINCIPALE raison qui prouve que le fait de suivre les Hadiths et la Sounnah constitue de l'idolâtrie se trouve dans le sens même des versets qui sont cités.